

Obligations et engagement sanitaire du parent

- **Porter un masque** avant d'entrer dans la structure (Si le masque n'est pas porté lorsque vous sonnez, **l'accès vous sera refusé**)
- Se désinfecter les mains **dès l'entrée dans l'établissement**
- Respecter la **distanciation** avec les professionnels et les autres parents
- Les temps d'échanges sont réduits au maximum et consacrés aux informations nécessaires à la continuité des repères de l'enfant et à sa santé
- La température de votre enfant sera prise **avant votre départ** par la professionnelle (si elle est supérieure à 38° votre enfant sera refusé)
- **1 seule personne** est autorisée à chercher l'enfant
- **1 seul parent est autorisé dans le sas d'entrée**, veuillez attendre à l'extérieur en respectant une distance **d'un mètre minimum**

- Informer **immédiatement** de l'apparition de symptômes chez l'enfant ou au sein du foyer
- **Ne pas confier l'enfant** s'il présente des symptômes du COVID -19 (fièvre + 38°, toux, difficultés respiratoires, altération de l'état général et ou de la diarrhée)
- Venez récupérer votre enfant **sans délais** en cas d'appel pour signaler l'apparition de symptômes COVID-19 chez votre enfant

Votre enfant ne pourra réintégrer la structure qu'après 72H si l'enfant n'a plus de fièvre/symptômes et avec présentation d'une attestation sur l'honneur.

Je soussigné(e)père/mère de
l'enfant.....accepte et applique les
consignes sanitaires du Multi-Accueil 1.2.3 soleil

Signature :